Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 34 (1889)

Heft: 1

Artikel: Chronique internationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

inaltérable pour moi m'autorise à lui envoyer le suprême souvenir d'une haute affection. »



Chronique internationale.

L'année 1889, ressemblant peu sous ce rapport à ses devancières, s'ouvre avec toutes les perspectives d'une paix générale. A peine quelques fausses notes, bien timides et réservées, se font-elles entendre dans ce concert de concorde et d'harmonie internationales. De quelque côté que l'on tourne ses regards, discours officiels, déclarations ministérielles, adresses au trône, journaux politiques, tout est à la paix. Chaque puissance proteste de son désir sincère de ne pas troubler la tranquillité de l'Europe, et si les mots ne sont pas un vain bruit, l'année 1889, ce centenaire mémorable de la révolution, s'écoulera sans que la poudre ait parlé, sans que les sabres soient sortis du fourreau. Il ne faut point trop s'y fier cependant; en politique l'imprévu joue un grand rôle, et tant que les armements continueront dans les proportions actuelles, les rois et les ministres auront beau déclarer agir dans l'intérêt de la tranquillité générale et ne vouloir que sauvegarder le repos de l'Europe, les peuples seront en droit de se regarder avec méfiance. et la certitude de la paix restera plus apparente que réelle.

Il y a toutefois mieux que des paroles pour augurer favorablement de la période à venir. On constate premièrement que les actes du jeune et nouveau souverain d'Allemagne n'ont point été jusqu'ici en accord avec les intentions que certaine presse lui prêtait alors qu'il n'était que prince impérial ou qu'il venait de monter sur le trône de ses pères. Sans doute, il est soldat, avant tout, se préoccupant avec activité, avec amour des choses de l'armée; il la renouvelle en en éliminant les éléments âgés qui lui paraissent avoir fait leur temps et les remplaçant par des éléments plus jeunes; il la surveille, en suit les développements, en constate les progrès par des revues continuelles, des exercices dont il prend en personne le commandement; l'armée de mer a de même sa sollicitude, peut-être sa prédilection; il cherche à en augmenter les ressources en matériel comme en hommes par tous les moyens possibles, et la politique coloniale prend sous son règne une extension qu'elle ne connaissait pas encore.

Mais il y a loin de tout ceci aux intentions qui lui étaient prêtées dans les premiers temps de son avènement, et si à cette époque certains de ces discours ont pu jeter l'alarme chez une presse représentante de l'opinion publique craintive et surexcitée, l'émotion n'a pas été de longue durée; les expressions belliqueuses relevées dans la bouche du prince n'ont pas tardé à être considérées plutôt comme les erreurs d'un orateur encore insuffisamment au courant des exi-

gences de son art que comme les préliminaires d'une déclaration de guerre.

Au Midi également, l'Italie qui, pendant quelques mois, s'était montrée si acerbe à l'égard de la France, si provoquante même, n'a pas tardé à changer le ton et revenir à des sentiments plus naturels étant donnés les antécédents de la France à son égard, et l'union qui devrait exister entre des nations sœurs, des nations relevant toutes deux du même faisceau latin. Quelle est la cause de ce changement de front? Beaucoup veulent y voir un mot d'ordre du puissant allié. C'est possible, mais ce n'est pas certain. L'essentiel est que ce changement d'attitude existe, et que le rapprochement paraît petit à petit s'opérer.

En France, le grand événement est l'exposition d'une part, Boulanger, l'éternel Boulanger de l'autre. Certes, l'année 1889 commence bien différemment que celle de 1789 dont on s'apprête à célébrer le souvenir; Boulanger n'est ni un Mirabeau, ni un Sieyès, et l'histoire qui reconstruit tout dans d'exactes proportions, donnant à chacun ce qui lui est dû, ne verra jamais en lui, qu'il réussisse ou non, un héros de son époque. S'il tombe, elle le stigmatisera comme un soldat rebelle à ses devoirs, infidèle à son drapeau, fauteur d'indiscipline, qui aura reçu sa juste récompense de sa conduite contraire à toutes les traditions d'une armée qui se respecte et à laquelle il n'a plus été jugé digne d'appartenir. S'il réussit, elle montrera en lui aux générations futures un de ces champignons qui se produisent parfois sur les corps les plus sains et les mieux constitués, à plus forte raison sur les corps en proie à la fermentation qui se manifeste aujourd'hui au sein de la République française.

Elle est malheureusement bien divisée à l'heure qu'il est, cette pauvre France malgré tout si sympathique, et c'est avec autant de regret que ses amis constatent ses dissensions intestines que ses ennemis mettent de plaisir à le faire. Il est triste aussi de constater que pour l'instant du moins ces dissensions doivent être considérées de ce côté-là comme un sûr garant de paix, et garant pour garant on préfère celui que donne l'entreprise nationale qui se poursuit actuellement : « l'exposition universelle ». Il est certain qu'aucun voisin, si susceptible fût-il, ne pourrait prêter à la France des intentions guerrières dans de pareilles circonstances.

Quant à la fameuse alliance russe, où en est-elle? Pour le quart d'heure elle se réduit à des marques réciproques de sympathie. Celles-ci ne sont pas équivoques de la part des Français; l'accueil fait à l'emprunt russe en est une preuve convaincante. Nul doute dès lors que les sympathies françaises existent en Russie, et cela d'autant plus que la nation comme le gouvernement russes auront pu remarquer la différence de principes dont se sont inspirés à cette occasion Allemands et Français. Il est permis cependant de douter

que de longtemps encore intervienné un acte d'alliance effectif entre l'empire absolu des czars et la république agitée et quasi révolutionnaire des Français. Il y a trop grande divergence entre les deux gouvernements pour qu'une telle alliance soit possible.

La triple alliance au contraire paraît plus solide que jamais, les voyages de Guillaume II n'ont fait que la resserrer. Cette constatation que chacun peut faire est même la prescription la plus solide du règne de la paix pour la présente année. Cette paix se base ainsi sur la supériorité des forces de l'un des belligérants possible. L'adage est donc toujours vrai :

« Si vis pacem para bellum. »

† †



Société des Officiers de la Confédération suisse.

Sous-section de Lausanne.

La séance du 17 décembre a été remplie par un travail des plus intéressants de M. le 1^{er} lieutenant B. van Muyden sur les « Mesures prises par la Diète de 1815 à 1830 relativement à l'organisation militaire fédérale ».

Ce travail devant paraître dans un de nos prochains numéros, nous renvoyons à en donner le compte-rendu. Qu'il nous suffise de dire que la conférence de M. le 1^{er} lieutenant van Muyden a été vivement appréciée par les officiers présents à la séance.

Société fédérale de Sous-Officiers.

Le Comité central de la Société fédérale des sous-officiers, à Lausanne, à toutes les Sections.

Chers camarades,

Le jury chargé de choisir et d'apprécier les travaux écrits pour notre prochaine fète fédérale a été composé comme suit: MM. Lecomte, col.-div., Lausanne; Ceresole, col.-div., Lausanne; Lochmann, col. du génie, Berne; Coutau, col. instr., Genève; Perrochet, col. d'art., Chaux-de-Fonds; Hebbel, col. d'art., St-Gall; Ruffy, major d'inf., Lausanne; Frœlich, major de troupes sanit., Zurich; Virieux, major d'adm., Lausanne.